



Feuille d'information 110

Évaluation du projet « Sans peur chez toi » 2019-2023

Sensibilisation accrue à la violence domestique dans les écoles

Résumé

La violence domestique, que ce soit sous forme d'abus physiques ou psychologiques et/ou de négligence, est particulièrement répandue en Suisse. Le projet « Sans peur chez toi » vise à permettre aux enfants et adolescent-e-s concerné-e-s d'accéder le plus tôt possible à des offres de soutien. Les projets scolaires menés par le National Coalition Building Institute (NCBI) Suisse incluent des ateliers et des activités d'approfondissement dans les écoles ainsi que des mesures de multiplication visant à sensibiliser d'autres personnes. Lancé en 2011 en tant que projet pilote, de 2019 à 2023, « Sans peur chez toi » a été soutenu par Promotion Santé Suisse dans le cadre du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS) et a été évalué par la Haute école de Zurich pour les sciences appliquées (ZHAW).

Au cours de la période évaluée, NCBI a mené à bien un total de 123 projets locaux en Suisse alémanique et en Suisse romande, dépassant ainsi largement l'objectif fixé. Une forte demande qui permet de conclure que les professionnel-le-s actif-ve-s dans les écoles et d'autres institutions sont sensibilisé-e-s à l'importance de la thématique. En outre, certains éléments suggèrent une amélioration de la collaboration entre les professionnel-le-s. L'objectif de renforcement du groupe cible des enfants et des adolescent-e-s a lui aussi été atteint. Ces dernier-ère-s évaluent pour la plupart positivement l'impact du projet « Sans peur chez toi ». L'équipe d'évaluation encourage l'adoption des recommandations d'action suivantes : meilleure intégration des directions d'écoles dans le projet, reconnaissance des journées d'étude sur le sujet en tant que formation continue spécifique à la profession, meilleure prise en compte des enfants en âge préscolaire ainsi que de l'aspect de la violence psychique, garantie de financement à long terme, par exemple par la création d'une plateforme.

1 « Sans peur chez toi » – Contexte du projet

La violence domestique est particulièrement répandue en Suisse. Ainsi, l'évaluation des données de 20 cliniques (Harms Huser, 2022) met en lumière une proportion d'environ 30% d'enfants et d'adolescent-e-s victimes d'abus physiques ou psychologiques et/ou de négligence. La violence physique subie affecte la santé psychique (p. ex. Kassis, 2020) et conduit souvent au développement d'un

Table des matières

1 « Sans peur chez toi » – Contexte du projet	1
2 Résultats sélectionnés	3
3 Conclusions et recommandations	6
4 Concept d'évaluation et approche	8
5 Bibliographie	9

comportement social violent et problématique (Pfeiffer et al., 1999). Les incidents de violence domestique chez les enfants et les adolescent-e-s constituent donc à la fois des indicateurs et des facteurs de risque de maladies non transmissibles. Ces cas étant taboués, le système de santé n'y prête souvent attention que tardivement. Le projet « Sans peur chez toi » vise à permettre aux enfants et adolescent-e-s concerné-e-s d'accéder le plus tôt possible à des offres de soutien, ce qui permet de réduire les risques de développement de maladies ainsi que les coûts associés aux conséquences psychiques et physiques.

Les projets scolaires « Sans peur chez toi » (appelés « projets locaux ») menés par le National Coalition Building Institute (NCBI) Suisse incluent des ateliers dans les classes (collège et lycée), des activités d'approfondissement pour l'enseignement scolaire ainsi que des mesures de multiplication (pièces de théâtre, slogans, vidéos) au cours desquelles d'autres enfants et adolescent-e-s ainsi que des parents et d'autres adultes sont sensibilisé-e-s à la prévention des châtements corporels ainsi qu'à la mise en place de stratégies pour une éducation non violente. Les projets locaux s'étendent généralement sur six à huit semaines. En plus des projets locaux organisés dans les écoles, une offre condensée (1 jour), destinée aux adolescent-e-s participant à des semestres de motivation (appelés SEMO) et fréquentant des foyers pour jeunes, a également vu le jour.

« Sans peur chez toi » a été lancé en 2011 en tant que projet pilote. Ensuite, entre 2014 et 2015, il a fait l'objet d'une évaluation de la Haute école spécialisée

bernoise (Urwyler et al., 2015). Dans le cadre d'une enquête menée avant et après le projet, les chercheur-euse-s ont pu constater que les écolier-ère-s participant-e-s disposaient d'une meilleure connaissance des services professionnels d'accueil et de conseil et qu'ils/elles se montraient plus enclins à demander de l'aide pour eux/elles-mêmes et pour les autres. Entre 2019 et 2023, le projet a été soutenu par Promotion Santé Suisse dans le cadre du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS) et a été évalué par la Haute école de Zurich pour les sciences appliquées (ZHAW), une évaluation qui avait pour vocation de générer des connaissances et de rendre des comptes (sommatif) ainsi que de conduire à une amélioration de la situation (formative).

Les objectifs suivants ont été formulés au cours de cette phase du projet :

- La sensibilisation et l'engagement des professionnel-le-s contre les châtements corporels sont renforcés.
- La collaboration entre les écoles et le domaine des soins se développe dans 12 cantons/districts de Suisse alémanique et de Suisse romande.
- 100 projets locaux sont menés à bien, atteignant les groupes cibles, renforçant leurs ressources et les encourageant à changer de comportement.
- L'accès à la chaîne des soins de santé pour les enfants/adolescent-e-s victimes est amélioré.

La présente feuille d'information donne un aperçu de certains résultats et conclusions de l'évaluation, en se concentrant sur sa partie sommatif.

2 Résultats sélectionnés

2.1 Sensibilisation accrue des professionnel-le-s

Au cours de la période évaluée (2019-2023), NCBI a mené à bien un total de 123 projets locaux dans 11 zones cibles et d'autres régions de Suisse alémanique et de Suisse romande, dépassant ainsi largement les 100 projets locaux prévus. Le [tableau 1](#) offre un aperçu du nombre de projets menés à bien par zone cible.

La région Oberer Zürichsee / Linthebene / Glaris était la seule où aucun projet local n'a finalement pu être mené à bien. D'après les responsables de projet (NCBI), les coûts de la collaboration trans-cantonale y ont été sous-estimés par l'ensemble des personnes concernées.

La forte demande en projets locaux indique que les écoles et les SEMO/foyers pour jeunes sont sensibilisés à l'importance du thème de la violence domestique. Les responsables de projet ont confirmé l'existence d'une plus grande sensibilisation à cette thématique, probablement en raison de la couverture médiatique du sujet durant la pandémie de coronavirus et de la campagne de sensibilisation menée dans le cadre du projet en 2021. Les feedbacks reçus par NCBI pendant et après les journées d'étude et les webinaires attestent d'une grande sensibilité à la thématique, thématique qui a non seulement été abordée dans les classes participant au projet, mais aussi dans l'ensemble de l'école. Certaines écoles se sont même penchées sur le sujet à plusieurs reprises.

TABLEAU 1

Projets locaux par zone cible

N°	Zone cible	Écoles	SEMO Foyers	Total
1	Agglomération et ville de Zurich	23	0	23
2	Thurgovie	15	2	17
3	Bienne / Jura / Seeland	7	8	15
4	Lucerne	12	0	12
5	Winterthour / Oberland zurichois	10	0	10
6	Grisons	2	4	6
7	Bas-Valais	4	1	5
8	Obwald / Nidwald / Uri	3	0	3
9	Argovie	3	0	3
10	La Chaux-de-Fonds / Neuchâtel	0	2	2
11	Schaffhouse	0	1	1
12	Oberer Zürichsee / Linthebene / Glaris	0	0	0
13	Autres régions	11	15	26
	Total	90	33	123

L'impact du projet sur les professionnel-le-s a été évalué sur la base de l'évolution de leurs connaissances (p. ex. connaissent les offres de soutien), de leur attitude (p. ex. sont plus conscient-e-s de l'importance de la collaboration) et de leur comportement (p. ex. participent au projet, soutiennent les personnes concernées) (objectif 1). La **figure 1** montre les changements qui se sont opérés chez les professionnel-le-s grâce aux projets locaux (auto-évaluation dans le cadre de deux enquêtes en ligne).

Les 22 professionnel-le-s ayant participé aux projets locaux ont déclaré qu'ils/elles se sentaient plus compétent-e-s pour aider les personnes concernées (64%) et encourageaient nettement plus souvent les personnes concernées à recourir aux offres de soutien (68%) qu'avant leur participation au projet. 50% d'entre eux/elles ont en outre déclaré disposer d'une meilleure connaissance des offres de soutien locales et externes. Un nombre moins élevé de professionnel-le-s interrogé-e-s ont perçu une évolution dans la reconnaissance des signes de violence domestique (27%) ainsi que dans le traitement du thème de la violence domestique au sein de la communauté scolaire (41%). Pour toutes les questions, la proportion de réponses «partiellement» était élevée (cf. **figure 1**).

Lors des entretiens qualitatifs, les professionnel-le-s ont confirmé que les projets locaux leur avaient permis de changer d'attitude à l'égard du sujet: «*Quand on sait pourquoi un enfant présente un comportement difficile, cela modifie notre approche à son égard*» (entretien 2021). Les enseignant-e-s interrogé-e-s ont indiqué que le projet leur avait permis de réfléchir à leur propre rôle et d'apprendre à se distinguer des autres professions. Ils/Elles ont en outre souligné l'importance d'orienter vers les offres d'aide plutôt que de sanctionner l'utilisation de la violence.

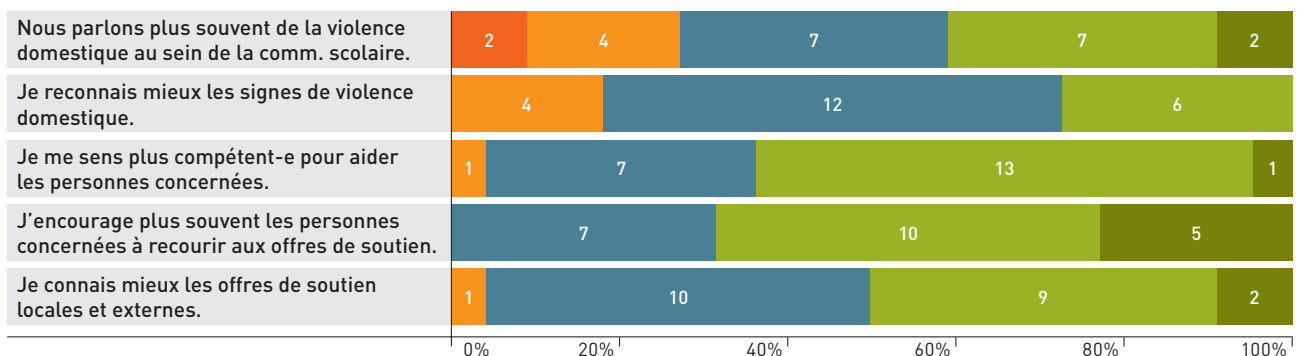
L'évaluation des dix journées d'étude et des huit webinaires organisés dans le cadre du projet a été majoritairement positive. Au total, ce sont 659 professionnel-le-s qui ont participé aux journées d'étude (participations multiples possibles). Ils/Elles ont apprécié l'alternance d'exposés et d'ateliers, ainsi que les contenus axés sur la pratique. Les webinaires, eux, ont été organisés durant les années de pandémie. Ils ont permis d'approfondir des thèmes concrets (p. ex. les systèmes familiaux patriarcaux) et ont donné aux professionnel-le-s l'occasion d'échanger avec des expert-e-s. De ces échanges est ressorti le besoin de développer des instruments concrets pour la pratique et les relations avec les parents.

FIGURE 1

Évolution des connaissances, des attitudes et des comportements des professionnel-le-s

Auto-évaluation par les professionnel-le-s ayant participé aux projets locaux : 2020 (n = 9) et 2022 (n = 13)

● pas du tout applicable ● pas applicable ● partiellement applicable ● applicable ● parfaitement applicable



2.2 Amélioration de la collaboration entre professionnel-le-s

Parmi les indicateurs d'une meilleure collaboration inter- et intraprofessionnelle, on a pu observer, d'une part, un changement de comportement des professionnel-le-s (p. ex. travaillent de manière plus interdisciplinaire) et, d'autre part, un changement dans les structures (p. ex. les communautés scolaires et les professionnel-le-s de santé locaux sont mis en réseau, des interfaces entre écoles et soins de santé sont mises en place).

L'existence d'une procédure pour gérer les situations difficiles fait partie des critères de qualité de l'équipe nationale Réseau d'écoles²¹ (2020) auxquels doivent satisfaire les écoles favorables à la santé. Lors des entretiens qualitatifs, les enseignant-e-s s'occupant d'adolescent-e-s du niveau secondaire et/ou de SEMO ont indiqué qu'une « *approche ouverte et transparente de la démarche semble indispensable* » (entretien 2023) et que « *les histoires difficiles, comme les cas de maltraitance, doivent faire l'objet d'une prise en charge plurielle* » (entretien 2023). Dans les accords conclus avec les écoles participantes, NCBI recommande de suivre un processus standardisé en cas de soupçon de mise en danger du bien-être de l'enfant et met à disposition un formulaire à cet effet. Il est toutefois de la responsabilité des écoles de définir une procédure. Ainsi, les entretiens ont ici mis en lumière l'existence d'une grande diversité de situations. Un des enseignants interrogés a décrit une procédure claire : « *Mon premier interlocuteur est ma partenaire de travail. Ainsi, si j'observe quelque chose, je me tourne d'abord vers les enseignant-e-s qui travaillent aussi avec l'enfant. [...] L'étape suivante consisterait à aller voir l'assistante sociale scolaire, une étape qui permet de savoir s'il convient ou non de s'adresser à la direction de l'école. [...] Je garde une trace écrite de la première fois où j'ai eu un mauvais pressentiment* » (entretien 2021).

Si l'évaluation a mis en évidence des améliorations dans la collaboration interprofessionnelle, souvent, ces améliorations étaient déjà en place avant le projet « Sans peur chez toi » ou avaient été initiées par les écoles elles-mêmes, indépendamment du projet : « *Je trouve qu'il est difficile d'évaluer les contributions du projet* » (entretien 2021). Un directeur d'école a déclaré : « *Ça n'a pas été simple de trouver quelqu'un qui puisse vraiment m'aiguiller sur comment procéder [...]. J'ai dû passer pas mal d'appels téléphoniques, envoyer*

beaucoup d'e-mails [...] pour trouver » (entretien 2022). Il souhaitait plus de clarté concernant la procédure à suivre dans les cas de violence domestique.

De nouvelles interfaces entre l'éducation, les services communautaires et les services sociaux ont vu le jour grâce aux journées d'étude et aux webinaires, qui impliquaient à chaque fois des professionnel-le-s de ces trois domaines.

2.3 Amélioration des connaissances et des compétences des enfants et adolescent-e-s participant-e-s

L'amélioration des connaissances et des compétences des enfants et adolescent-e-s du groupe cible s'est traduite par un changement dans leurs connaissances (p. ex. connaissent les droits de l'enfant et les offres de soutien), dans leur attitude (considèrent la violence domestique comme une stratégie inappropriée) et dans leur comportement (échantent sur la violence domestique, recourent à des offres de soutien et encouragent d'autres à faire de même). La plupart des enfants et des adolescent-e-s interrogé-e-s ont déclaré que le projet « Sans peur chez toi » avait eu un impact positif sur leurs connaissances et leur attitude face à la violence domestique. Les droits de l'enfant et l'absence de base légale pour l'interdiction de la violence domestique en Suisse ont été évoqués à plusieurs reprises. La possibilité de demander de l'aide en cas de besoin a également été citée par les enfants et les adolescent-e-s interrogé-e-s. Ainsi, un enfant a déclaré au cours d'un entretien (2021) : « *J'ai appris que l'on pouvait demander de l'aide, et où la demander.* »

Dans le cadre du projet, des enfants et des adolescent-e-s ont également été formé-e-s au statut d'expert-e ou multiplicateur-trice. En plus de l'atelier habituel, ils/elles ont pu suivre trois cours de deux leçons chacun afin d'approfondir leurs connaissances en matière de violence domestique et d'autonomisation. D'après les responsables de projet, les connaissances et les compétences de ce groupe d'expert-e-s, qui comptait une bonne centaine d'enfants et d'adolescent-e-s à la fin de l'évaluation, se sont nettement renforcées.

Lors des entretiens, plusieurs adolescent-e-s ont mentionné avoir constaté qu'il existait différentes définitions de ce qu'est un comportement transgressif au sein des familles. Ils/Elles se sont également dits reconnaissant-e-s de pouvoir parler de ce sujet : « *Ce n'est pas facile pour moi à la maison,*

mais je suis content que nous abordions le sujet [de la violence domestique] à l'école » (entretien 2023). Une assistante sociale scolaire interrogée a formulé le constat suivant : « Après le projet, certains élèves sont venus vers moi pour discuter. » Une observation qui coïncide avec les appréciations des professionnel-le-s dans le cadre des enquêtes en ligne. En effet, 36% d'entre eux/elles ont indiqué qu'un nombre croissant d'écolier-ère-s s'était adressé à eux/elles après le projet (figure 2).

Les entretiens menés en Suisse romande, en revanche, ont donné une image peu claire de l'impact du projet sur les enfants interrogés. Dans un des groupes, les enfants n'ont montré que peu de compréhension pour les comportements non violents. Un professionnel s'est exprimé à ce sujet : « Ils ont intégré ces comportements à leur quotidien, donc ils ne voient pas le mal, en fait. Si tu me tapes, je te rends la pareille, normal » (entretien 2022). Néanmoins, dans cette école également, on a pu constater une levée des tabous sur le sujet. Le directeur de l'école a ainsi déclaré : « Je sentais que les élèves parlaient du sujet » (entretien 2022). Malgré cela, cinq semaines après la fin du projet, il a déclaré ne pas avoir observé de changement chez les enfants grâce au projet « Sans peur chez toi ». D'autres écoles de Suisse romande ont également fait part de réactions critiques : « Une famille n'a pas compris pourquoi c'est l'école qui devait faire ça » ou « de quoi on se mêle, l'ingérence de l'État dans les familles » (entretien 2022). Certains enfants de ces écoles, en revanche, ont

donné un feedback positif, indiquant qu'ils oseraient plus facilement demander de l'aide. On ne sait toutefois pas dans quelle mesure les enfants et adolescent-e-s concerné-e-s ont effectivement demandé plus souvent de l'aide (comportement).

Selon près de la moitié (45%) des professionnel-le-s interrogé-e-s en ligne (n = 22), les écolier-ère-s parlaient plus souvent du thème de la violence domestique entre eux/elles après le projet. Un bon tiers des professionnel-le-s interrogé-e-s sont parti-e-s du principe que les écolier-ère-s s'adressaient plus souvent à eux/elles après le projet (36%). En revanche, deux professionnel-le-s seulement ont indiqué que les parents s'étaient également plus souvent adressés à eux/elles après le projet (figure 2). Une expérience positive est tout de même ressortie d'un entretien (2021) : « Grâce au projet, c'est la première fois que je vois des parents oser s'exprimer. Cela m'a beaucoup apporté. On se rend compte aujourd'hui que les parents semblent vouloir changer leur fusil d'épaule. Et le projet y est pour quelque chose. »

3 Conclusions et recommandations

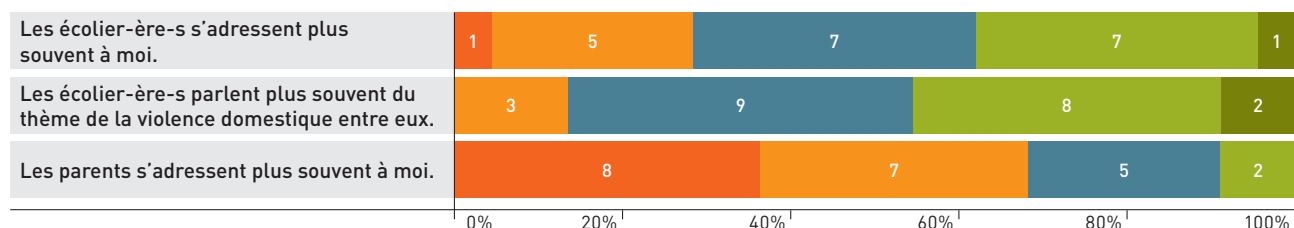
La sensibilisation au thème de la violence domestique a pu être menée à bien avec succès au sein des écoles, des SEMO et des foyers pour jeunes intéressés. Pour ne pas en rester au stade de la sensibilisation, des mesures supplémentaires sont

FIGURE 2

Changement de comportement des enfants scolarisés et des parents

Évaluation par les professionnel-le-s ayant participé aux projets locaux : 2020 (n = 9) et 2022 (n = 13)

● pas du tout applicable ● pas applicable ● partiellement applicable ● applicable ● parfaitement applicable



néanmoins indispensables. Une attitude claire des institutions et une collaboration interdisciplinaire transparente entre les professionnel-le-s sont essentielles. Dans l'étude Optimus, Schmid (2018) a constaté que les multiples systèmes d'aide et de soutien et leur impact sont largement méconnus en Suisse. De plus, il existe de grandes différences régionales et cantonales dans les systèmes de soutien et les structures scolaires, notamment entre les cantons francophones et germanophones.

Sur la base des résultats, l'équipe d'évaluation externe encourage l'adoption des mesures suivantes par les responsables de projet (NCBI) ainsi que pour les projets ultérieurs.

Recommandation 1 : Meilleure intégration des directions d'écoles dans le projet

Jusqu'à présent, les directions d'écoles n'ont été que peu impliquées dans les projets locaux. Les directeur-trice-s d'écoles n'ont eu que peu d'occasions de transmettre leurs bonnes pratiques. Le coaching des professionnel-le-s intéressé-e-s et impliqué-e-s recèle donc un potentiel. En conséquence, l'amélioration de la transmission des bonnes pratiques, que ce soit sous forme de conseils dans le cadre des projets, lors de journées d'étude ou par le biais des médias sociaux (site web, newsletter, etc.), pourrait renforcer l'impact des projets locaux. En fin de compte, il s'agit de soutenir les professionnel-le-s des écoles dans leurs attitudes et leurs procédures afin de leur permettre de procéder de manière adéquate en cas de soupçons ou de cas clairs de mise en danger du bien-être de l'enfant.

Recommandation 2 : Journées d'étude sur le sujet en tant que formation professionnelle continue

Les professionnel-le-s interrogé-e-s ont estimé qu'il était plus que nécessaire d'intégrer le thème de la violence domestique dans la formation des enseignant-e-s. Dans différentes professions des secteurs de l'enseignement, du social et de la santé, un certain nombre d'heures de formation continue doivent être suivies chaque année. Afin d'augmenter l'attractivité des journées d'étude pour un groupe cible plus important, il conviendrait d'étudier la possibilité de reconnaître la participation à des journées d'étude sur le thème de la mise en danger du

bien-être de l'enfant pour la formation continue. Cela permettrait de sensibiliser les personnes qui travaillent avec des enfants et des adolescent-e-s dans le contexte scolaire et en dehors de celui-ci.

Recommandation 3 : Sensibilisation des professionnel-le-s en contact avec des enfants en âge préscolaire

Le projet « Sans peur chez toi » se concentre sur les écolier-ère-s à partir de 10 ans. Pourtant, les enfants en âge préscolaire ne sont eux non plus pas épargnés par la violence domestique. Pour réduire les effets négatifs de la violence domestique sur la santé de ces enfants, il est donc également nécessaire de sensibiliser et de former davantage les professionnel-le-s du secteur préscolaire (p. ex. les crèches, les centres de puériculture, les groupes de jeu). Depuis janvier 2019, ces dernier-ère-s sont également soumis à l'obligation d'informer l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte conformément à l'art. 314d du CC.

Recommandation 4 : Sensibilisation à la maltraitance et à la négligence psychologiques

Alors que la violence domestique est souvent assimilée à la violence physique, la violence psychologique a également été intégrée aux projets locaux. En outre, il est indispensable de renforcer l'information et la sensibilisation des professionnel-le-s et de la société en matière de maltraitance et de négligence psychologiques à l'égard des enfants et des adolescent-e-s.

Recommandation 5 : Création d'une plateforme « Violence domestique »

Comme il ne sera pas possible de couvrir éternellement les frais d'organisation du projet « Sans peur chez toi » dans les écoles, les SEMO et les foyers pour jeunes, il est important d'assurer un financement à long terme. Il est donc recommandé de créer une plateforme (association) de professionnel-le-s/institutions actif-ve-s dans le domaine de la violence domestique, une plateforme prévoyant le paiement de cotisations par les membres et se démarquant de Protection de l'enfance Suisse. Les membres profiteront par exemple d'informations supplémentaires, de réductions ou encore d'invitations à des événements de réseau.

4 Concept d'évaluation et approche

Le concept d'évaluation repose sur une approche mixte et comprend aussi bien des méthodes quantitatives que qualitatives de collecte et d'analyse de données. Il inclut également des éléments formatifs et sommatifs qui permettent d'examiner tant le déroulement du processus que son impact.

En 2021 (Suisse alémanique) et 2022 (Suisse romande), l'équipe d'évaluation a mené des entretiens qualitatifs individuels et de groupe, impliquant des écolier-ère-s et des professionnel-le-s, au sein des écoles participant au projet. Des entretiens individuels ont également été menés – dans le cadre de travaux de qualification de la Haute école de Zurich pour les sciences appliquées – avec des adoles-

cent-e-s et des professionnel-le-s du niveau secondaire et de SEMO/foyers pour jeunes ainsi qu'avec d'autres professionnel-le-s du domaine des soins.

En 2020 et 2022, des enquêtes en ligne, en allemand et en français, ont été envoyées via la newsletter de NCBI, démarche qui a permis d'atteindre tou-te-s les professionnel-le-s qui avaient participé au projet ou qui étaient fondamentalement intéressé-e-s par le sujet. Au total, ce sont 129 professionnel-le-s qui ont rempli le questionnaire en ligne. Parmi eux/elles, 22 avaient participé à des projets locaux, 15 à des journées d'étude et 30 à des webinaires.

Le [tableau 2](#) donne un aperçu des instruments d'évaluation utilisés (y compris le nombre de personnes interrogées) et des groupes cibles par bloc thématique d'évaluation.

TABLEAU 2

Approche méthodologique par bloc thématique d'évaluation

Blocs thématiques	Instruments d'évaluation	Groupes cibles
Concept et input	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire et secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de projet NCBI
Mise en œuvre et output	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire et secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de projet NCBI (5 fois) Responsables de projet Promotion Santé Suisse (4 fois)
Outcome multiplificateur-trice-s/structures	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens individuels et de groupe (18 professionnel-le-s participant au projet ; 57 professionnel-le-s du domaine des soins) Enquête en ligne auprès des professionnel-le-s (N = 129, dont 114 germanophones et 15 francophones) Analyse documentaire et secondaire Observations participantes (2 ateliers ; 1 événement de clôture ; 3 journées d'étude) 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de projet NCBI (5 fois) Responsables de projet PSCH/OFSP (3 séances de reporting) Professionnel-le-s participant au projet Professionnel-le-s du domaine des soins Enfants et adolescent-e-s
Outcome enfants et adolescent-e-s	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens individuels et de groupe (15 enfants/adolescent-e-s participant au projet) Enquête en ligne auprès des professionnel-le-s participant au projet (N = 22) Analyse documentaire et secondaire Observations participantes (2 ateliers ; 1 événement de clôture) 	<ul style="list-style-type: none"> Enfants et adolescent-e-s Professionnel-le-s participant au projet Équipe de projet NCBI
Impact, conclusion et perspectives	<ul style="list-style-type: none"> Analyse documentaire et secondaire Entretiens individuels et de groupe Enquête en ligne auprès des professionnel-le-s (N = 129) 	<ul style="list-style-type: none"> Équipe de projet NCBI Responsables de projet PSCH/OFSP Professionnel-le-s participant au projet Professionnel-le-s du domaine des soins

Bibliographie

- Équipe nationale Réseau d'écoles21 (2020). *Critères de qualité pour une école en santé et durable*. Disponible sous : <https://www.reseau-ecoles21.ch/outils/criteres-de-qualite>
- Harms Huser, D. (2022). *Cas de protection de l'enfant dans les cliniques pédiatriques suisses : augmentation des cas de maltraitance et de négligence psychologiques*. Pédiatrie suisse – Société suisse de pédiatrie, groupe spécialisé dans la protection de l'enfant des cliniques pédiatriques suisses. Disponible sous : <https://www.paediatricschweiz.ch/fr/statistique-nationale-2021-de-la-maltraitance-des-enfants>
- Kassis, W. (2020). *Ce qui ne me tue pas me rend fort ? Du développement de la résilience chez les adolescents qui ont subi des violences familiales*. Journée d'étude en ligne du 27.05.2020. Disponible sous : http://daheimnisse.ch/wp-content/uploads/2020/06/3_Kassis_pdf.pdf
- Pfeiffer, C., Wetzels, P. T., & Enzmann, D. (1999). *La violence intrafamiliale envers les enfants et les adolescents et ses conséquences*. Rapports de recherche n° 80. Institut de criminologie du Land de Basse-Saxe.
- Schmid, C. (2018). *Mauvais traitements envers les enfants en Suisse. Formes, assistance, implications pour la pratique et le politique*. UBS Optimus Foundation. Disponible sous : <https://www.kinderschutz.ch/fr/offres/telecharger-commander/etude-optimus-2018>
- Urwyler, C., Frischknecht, S., & Neuenschwander, P. (2015). *Évaluation « Sans peur chez toi ! Elevons notre voix pour une éducation non violente ! »*. Rapport final à l'attention du Fonds de protection de l'enfance. Haute école spécialisée bernoise.

Impressum

Édité par

Promotion Santé Suisse

Responsable de projet Promotion Santé Suisse

Dr Beatrice Annaheim, Responsable de projet Évaluation/Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Autrices

- Brigitte Eich-Stierli, Haute école de Zurich pour les sciences appliquées
- Agnes von Wyl, Haute école de Zurich pour les sciences appliquées

Rédaction

- Dr Beatrice Annaheim, Responsable de projet Évaluation/Prévention dans le domaine des soins (PDS)
- Peter Schmid, Kursiv Grafik GmbH

Rapport d'évaluation

Eich-Stierli, B., & von Wyl, A. (2024). *Diffusion de « Sans peur chez toi » – Élevons notre voix pour une éducation non violente*. Rapport final de l'évaluation (en allemand). Pour le compte de Promotion Santé Suisse.

Crédit photographique image de couverture

AdobeStock

Série et numéro

Promotion Santé Suisse, feuille d'information 110

© Promotion Santé Suisse, novembre 2024

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne
Tél. +41 31 350 04 04
office.bern@promotionsante.ch
www.promotionsante.ch/publications